





Nous recherchons un:

Assistant Service Social (H/F) En CDI à temps partiel (60%)

SERVICE SSR

CONVENTION COLLECTIVE FEHAP 1951

L'Hôpital de L'Arbresle, établissement de santé privé d'intérêt collectif, géré par une Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique, propose une prise en charge de sa patientèle autour de 4 filières : **Addictologie, Médecine générale, Gériatrie, Périnatalité.**

Notre établissement à taille humaine (environ 200 salariés) dispose de 141 lits répartis sur 4 services : Médecine, SSR, USLD, EHPAD et propose également une offre de consultations externes de diverses spécialités médicales intervenant dans notre établissement (Gynécologie, Obstétrique, Pédiatrie, Vasculaire...).

Situé dans l'ouest lyonnais, entre Beaujolais et Monts du lyonnais, dans un environnement privilégié, l'Hôpital de L'Arbresle est à 30 minutes de route du centre de Lyon, accessible par le train (ligne TER Lyon-Roanne ou ligne TER Lyon Saint Paul-Sain Bel) et à 30 minutes de Villefranche sur Saône.

L'Hôpital de L'Arbresle bénéficie d'un partenariat privilégié avec l'Hôpital Nord-Ouest de Villefranche sur Saône, le CHS de Saint Cyr au Mont d'or et la clinique du Val d'Ouest.



CONTRAT

Contrat à durée indéterminée, à temps partiel (60%), poste à pourvoir au plus tôt.



MISSIONS

Rattaché à la Responsable Ressources Humaines, vous aurez pour missions principales :

- Evaluer la situation sociale et le contexte de vie des patients. Mener des entretiens individuels et collectifs avec des patients, leur environnement social et familial, notamment pour permettre l'expression des difficultés matérielles en lien avec l'état de santé;
- Informer et conseiller les patients et les tiers (collaborateurs, familles, etc.) sur les accompagnements possibles, l'offre de soins du territoire et les solutions envisageables pour le patient et son entourage ;
- Aider le patient et sa famille à envisager des aménagements provisoires ou définitifs de son mode de vie, aider à la construction du projet de vie ;
- Contribuer à l'évaluation, à l'orientation et à la mise en protection des patients quand cela est nécessaire (personnes vulnérables, sans domicile ni hébergement, enfants en danger ou en risque de danger);
- Animer et/ou participer à des réunions en intra (réunions de service, pluridisciplinaires) et extrahospitalières (partenaires extérieurs);
- S'intégrer au projet Médical du patient/résident afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet de sortie individuel adapté et, selon les cas,



- Orienter les patients, représentants légaux pour l'insertion ou la réinsertion sociale (CAF, Maison du Rhône, CPAM, etc.);
- Orienter les patients, représentants légaux pour l'insertion professionnelle (lien avec Pôle Emploi, Missions locales, etc.);
- Etre le médiateur des relations avec la famille, le représentant légal de la personne et les différents partenaires extérieurs ;
- Accompagner le patient/résident, représentant légal à l'élaboration et à l'instruction des dossiers relatifs à son domaine d'activité (ouverture des droits sociaux, etc.) ;
- Faire le lien entre le patient, sa famille, son entourage, et les dispositifs d'accompagnement extérieurs ;
- Coordonner la mise en place des dispositifs d'accompagnements, en lien avec les équipes de professionnels et les organismes extérieurs ;
- Rédiger les comptes rendus relatifs aux observations / aux interventions dans son domaine d'activité;
- Etre en veille sur son domaine d'activité, et actualiser les procédures de prise en charge en conséquence
- Définir et mettre en place des mesures correctives dans son domaine d'activité ;
- Participer activement à la Démarche Qualité et Gestion des Risques ;
- Assurer sa propre sécurité ainsi que celle des autres personnes dans l'entreprise (salariés ou non);



PROFIL

Titulaire du Diplôme d'Etat Assistant de Service Social (DEASS)

Savoir-faire:

Prise en Charge Spécifique à la filière Gériatrique et / ou Addictologie

Savoir-être:

- Réactif
- Capacité d'Adaptation
- Ecoute
- Discrétion
- Rigueur
- Qualité relationnelles



AVANTAGES

- Formations collectives annuelles
- Self à disposition pour le personnel
- Parking gratuit
- Avantages Comité Social et Economique (CSE) dès 6 mois d'ancienneté
- Participation Mutuelle
- Action Logement (1% Logement)

RÉMUNÉRATION

- Disposition conventionnelle FEHAP 1951
- SEGUR 1 (238 € pour un temps complet)
- Reprise d'ancienneté sur poste similaire
- Prime décentralisée annuelle (5 % de la masse salariale non médical, sous conditions)

CONTACTS

Nous vous remercions de bien vouloir faire parvenir une lettre de motivation et un curriculum vitae,

♦ via notre site internet : https://www.hopitalarbresle.com/nous-rejoindre-387/candidature-spontanee-388/